

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 8

Nachruf: Alexandre Maret
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALEXANDRE MARET

Le 5 août dernier est décédé à Paris, des suites d'une maladie de cœur, un des plus anciens membres, un des plus fidèles soutiens et animateurs de la Chambre de Commerce Suisse en France. Alexandre-Jacques MARET était né le 24 septembre 1876 à Neuchâtel, où il fit la plus grande partie de ses études. Il les acheva à Lausanne où il obtint le grade de docteur ès sciences. Après son mariage, il s'installa à Viganello-Lugano comme chimiste dans les Etablissements Haaf et Cie, fabricants d'essences de fruits. Deux ans après, très jeune encore, il donna la preuve de son caractère indépendant et de son esprit d'entreprise en s'assurant la propriété pour la France du brevet Haaf et en fondant à Saint-Germain-en-Laye, avec la collaboration de sa femme, une usine dont les affaires devinrent vite florissantes. Elle fut par la suite transformée en société anonyme sous le nom d'Etablissements A.-J. MARET dont il assumait la direction jusqu'à sa fin et où il eut la satisfaction de s'attacher son fils comme collaborateur.

La plus grande partie de la vie d'Alexandre MARET s'est ainsi écoulée en France.

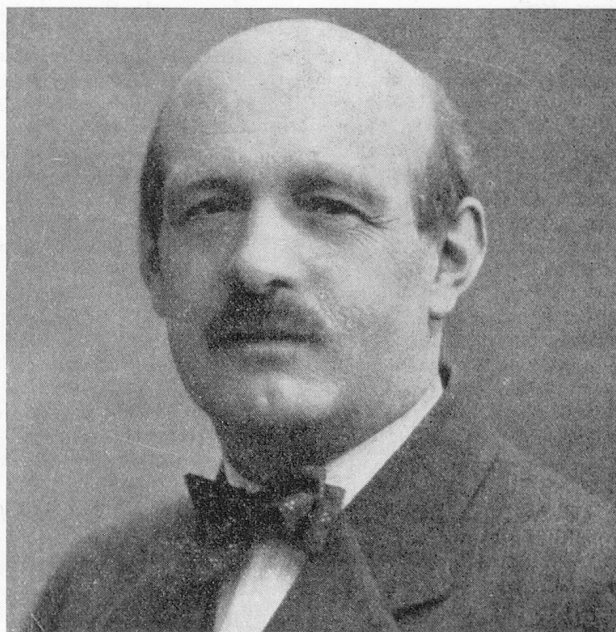
Patriote ardent, resté profondément attaché à sa ville natale et à son pays d'origine, MARET était cependant trop pénétré de culture française pour ne pas se sentir chez lui dans ce grand pays de France qu'il aimait également d'un amour filial.

Dès lors, son concours enthousiaste et dévoué était acquis à tout ce qui devait grouper, unir, aider ses compatriotes en France, de même qu'aux efforts de toute nature qui tendaient à resserrer les liens entre les deux pays. Membre du Conseil de la Société Helvétique de Bienfaisance, Président de longues années du Groupe Parisien de la Nouvelle Société Helvétique, l'un des promoteurs de l'Association France-Suisse qui le comptait dans son Comité de Direction, MARET devait saluer avec joie la création de la Chambre de Commerce Suisse en France et contribuer de toutes ses forces à son succès et à son développement. Dès le début, il fit partie du Conseil d'Administration et, en 1935, il avait accepté d'entrer au Comité de Direction. Président de la Commission de Propagande et Recrutement, Membre de la Commission des Statuts et Règlements et de celle des Questions Coloniales, il se

consacrait à ces différentes activités sans ménager son temps ni sa peine, apportant partout le stimulant de son optimisme communicatif, ses conceptions claires et hardies, sa parole entraînante et chaleureuse.

Depuis de nombreux mois, notre ami avait été condamné à garder la chambre. Mais avec quel intérêt passionné il continuait à suivre toutes les péripéties des événements contemporains et en particulier la vie de cette Colonie Suisse de Paris qu'il voulait vivace, prospère et unie!

Les nombreux amis qui l'allaient visiter dans son clair appartement de la Montagne Sainte-Geneviève, garderont le souvenir ému de ces entretiens au cours desquels, jusqu'aux approches de la mort, MARET avec cette juvénile ardeur, avec cette gaieté malicieuse qui donnaient tant de charme à sa conversation, commentait les nouvelles du jour, s'enflammait pour des problèmes de politique ou de philosophie, s'associait à l'activité de la Chambre de Commerce à qui son idéalisme assignait les buts les plus nobles et les plus élevés. La Chambre de Commerce, il y pensa, il s'y intéressa jusqu'à ses derniers instants. Peu de jours avant sa fin, songeant à la grande manifestation qui avait été organisée



le 31 juillet, à l'occasion de la Semaine Suisse de l'Exposition, il adressa à notre Président ce message si poignant dont il fut donné lecture et dans lequel il adjurait ses compatriotes et amis de rester fidèles à l'idéal exprimé par la devise suisse : « Un pour tous, tous pour un. » Cette devise qui répondait si bien aux aspirations de sa nature généreuse, il la mit personnellement en pratique dans toutes les circonstances de sa vie si bien remplie.

Ce que fut Alexandre MARET pour sa famille, pour ses intimes, pour ses collaborateurs, ce n'est pas le lieu de l'évoquer ici. Nous ne pouvons rappeler tous les aspects de cette nature si douée, passionnée d'art, de musique, de poésie.

A constater cependant le vide que sa perte a creusé dans nos rangs, on mesure et l'on comprend ce que doit être le deuil des siens. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'hommage de la profonde et respectueuse sympathie de ses collègues qui, l'ayant vu à l'œuvre, ayant éprouvé la fermeté de son caractère et la loyauté de son cœur, lui gardent un souvenir ému, fidèle et reconnaissant.